

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

1. Intitulé du module : La sage-femme et sa clientèle : physiologie de l'accouchement et ses principales variations – adaptation néonatale

2019-2020

Code : BSc – S.SF.370.1004.F.15 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Semestre de printemps Autre : ...
 Module sur 2 semestres

2. Organisation

Crédits ECTS : 6 **Langue principale d'enseignement**
 Français Allemand Italien Anglais pour la: littérature
 professionnelle Autre

3. Pré-requis

Avoir validé le module avoir suivi le module Pas de pré-requis Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme : compétences 1.1, 1.2, 1.3, 1.4
- 2. Rôle de communicatrice : compétences 2.1, 2.2, 2.4
- 3. Rôle de collaboratrice : compétences 3.1
- 4. Rôle de manager : compétences 4.1, 4.2
- 5. Rôle de promotrice de la santé (Health Advocacy) : compétences 5.1, 5.2
- 6. Rôle d'apprenantes et de formatrices : compétences 6.1, 6.4
- 7. Rôle de professionnelle : compétences 7.2, 7.3

But du Module

Comprendre le processus physiologique d'un accouchement, au niveau bio-psycho-social et savoir mettre en place des actions afin de le favoriser, le soutenir ou le rétablir.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Situer l'évènement de la naissance comme étant majoritairement une étape physiologique de santé qui s'inscrit dans le parcours de vie de chaque personne impliquée

- Expliquer le processus de l'accouchement physiologique et les méthodes adéquates pour l'évaluer
- Repérer les éventuels écarts de la norme
- Expliquer les différents éléments nécessaires à un accompagnement de la femme/partenaire/ enfant in utéro/ NN, quel que soit son contexte psychologique, culturel et social, permettant de promouvoir et maintenir le processus de l'accouchement le plus physiologique possible :
- Relier le processus de l'accouchement physiologique avec le rôle professionnel de la sage-femme en intégrant les valeurs, la philosophie et l'éthique qui y sont liées.
- Analyser toutes les situations obstétricales/ néonatales en tenant compte des caractéristiques propres à chaque situation et des données probantes pour produire un jugement clinique cohérent (diagnostics, pronostics) et proposer, argumenter des actions adaptées et valides.
- Expliquer les indications, contre-indications, méthodes de soins et surveillances du déclenchement artificiel du travail et de la césarienne (et autres : RAM, épisiotomie, etc.).
- Utiliser la terminologie professionnelle appropriée pour décrire et transmettre les données de manière adéquate

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Définition accouchement physiologique et normes
- Anatomie du bassin obstétrical et de la tête fœtale
- Définitions obstétricales
- La mise en travail et son diagnostic
- Le déroulement de l'accouchement physiologique et du post-partum immédiat
- Accompagnement de la femme/fœtus/NN/partenaire durant le processus de l'accouchement
- Soins et surveillances de la parturiente durant toute la période de l'accouchement
- Mobilité, travail corporel et promotion de la santé
- Prise en charge douleur dans la période de naissance
- Les différentes cultures et rituels qui entourent l'accouchement
- Le bien-être fœtal durant le travail : principes de la surveillance fœtale et méthodes, lecture de CTG
- Adaptation néonatale, accueil, soins et surveillances du nouveau-né, statuts du nouveau-né
- Variations de la norme durant le travail
- Rôle professionnel durant le processus de l'accouchement, y compris les pratiques collaboratives interprofessionnelles
- Rôle professionnel et partenariat avec la femme/ partenaire/ famille

Modalités pédagogiques

- Cours ex cathedra, travail de groupe, lecture, films
- Atelier pratique (interventions professionnelles : suivi du travail, accouchement, délivrance, soins au nouveau-né)
- Simulation HF (accouchement physiologique)
- Ateliers réflexifs
- Atelier de travail corporel

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral

Écrit

Pratique

Théorique

Modalités

- La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé
- Sommative : épreuve écrite, semaine 47, 22 novembre 2019
- Sommative : rédaction portant sur la présentation et l'analyse d'une situation d'accouchement rencontrée en stage (en lien avec le contenu du Module 1004), retour semaine 7, le vendredi 14 février 2020

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la note E à chacune des évaluations sommatives. En cas d'échec, la validation échouée doit être refaite selon des modalités équivalentes.

Le module n'est pas validé et l'étudiant·e bénéficie d'une remédiation si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents FX) selon le barème fédéral.

Le module n'est pas validé et l'étudiant·e est en répétition si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents F) selon le barème fédéral.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation possible

La note obtenue après remédiation est E ou D (module validé) ou F (échec)

Remédiation

Modalités : Travail complémentaire

- Date : Semaine 37 de l'année académique en cours

Répétition

- **Modalités** : Répétition du module selon le descriptif de module de l'année académique de la répétition.
Selon l'article 16, al 3 du règlement de filière du Bachelor of Sciences HES-SO de sage-femme du 15.07.2014, la modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et la responsable du module, précisant les exigences et les conditions de réussite.
- **Délai** : année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition. La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec).
En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

10. Enseignants

- F. Schläppy, M. Bonzon, D. Waller, M. Caldelari, M.- P. Politis Mercier et intervenant-e-s externes

Nom des responsables de module : F. Schläppy, M. Bonzon, D. Waller

Descriptif validé le 13.09.2019

Par : N. Oberhauser